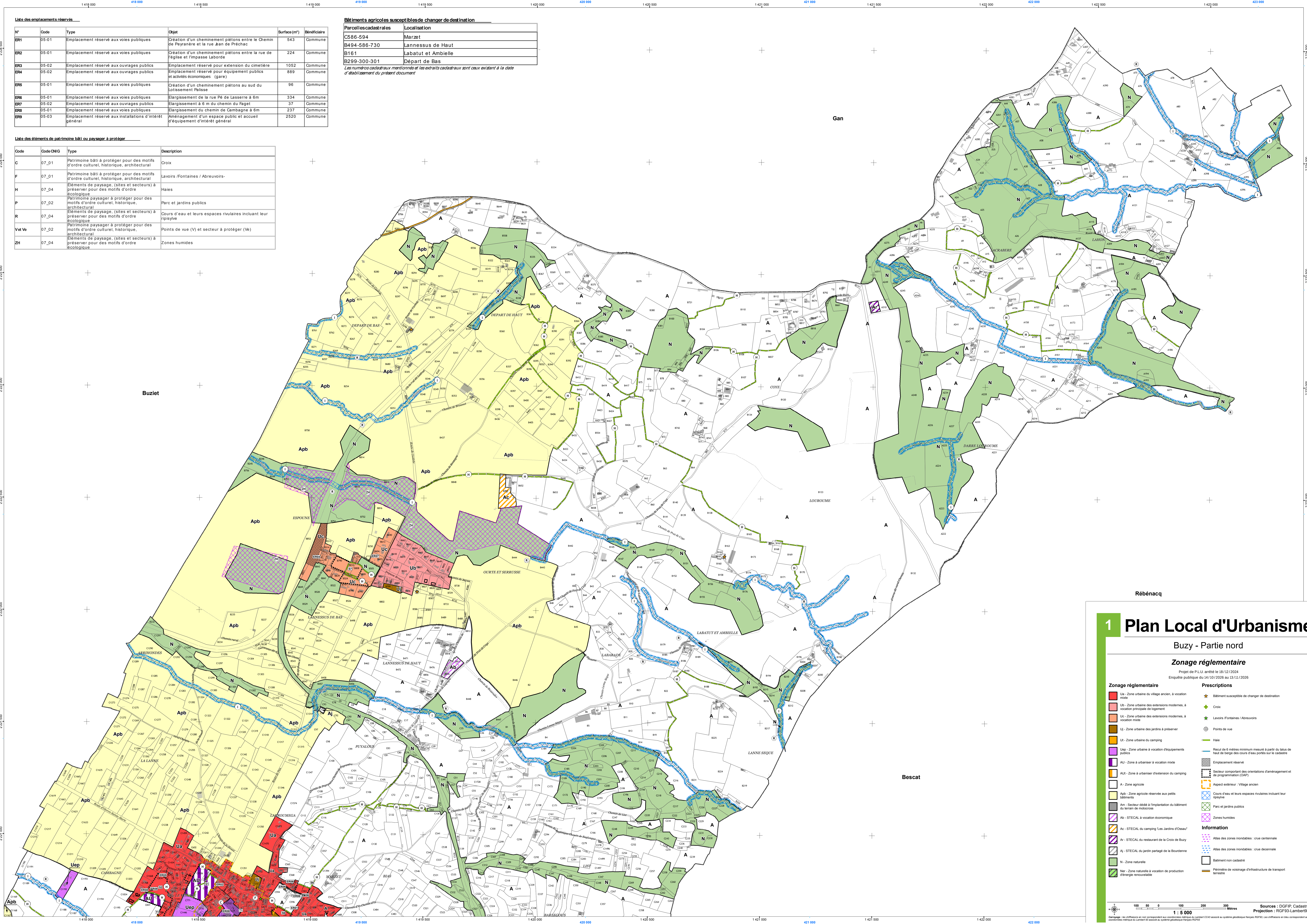




Liste des emplacements réservés					
N°	Code	Type	Objet	Surface (m²)	Bénéficiaire
ER1	05-01	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'un chemin piétons entre le Chemin de Peyranère et la rue Jean de Préchac	543	Commune de Peyranère
ER2	05-01	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'un chemin piétons entre la rue de l'église et l'impasse Laborde	224	Commune de Peyranère
ER3	05-02	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Emplacement réservé pour extension du cimetière	1052	Commune de Peyranère
ER4	05-02	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Emplacement réservé pour équipement publics et activités économiques (gare)	889	Commune de Peyranère
ER5	05-01	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'un chemin piétons au sud du lotissement Faisse	96	Commune de Peyranère
ER6	05-01	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement de la rue Pè de Lasserre à 6m	334	Commune de Peyranère
ER7	05-02	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Elargissement à 6 m du chemin du Faget	37	Commune de Peyranère
ER8	05-01	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement du chemin de Cambagne à 6m	237	Commune de Peyranère
ER9	05-03	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Aménagement d'un espace public et accueil d'équipement d'intérêt général	2520	Commune de Peyranère

Liste des éléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger			
Code	Code CNI G	Type	Description
C	07_01	Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural	Croix
F	07_01	Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural	Lavoirs / Fontaines / Abreuvoirs
H	07_04	Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique	Haies
P	07_02	Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural	Parc et jardins publics
R	07_04	Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique	Cours d'eau et leurs espaces rivaux incluant leur ripisylve
Vet Ve	07_02	Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural	Points de vue (V) et secteur à protéger (Ve)
ZH	07_04	Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique	Zones humides

Bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination	
Parcelles cadastrales	Localisation
C586-594	Marzet
B494-586-730	Lanessus de Haut
B161	Labatut et Ambielle
B299-300-301	Départ de Bas

Les numéros cadastraux mentionnés et les extraits cadastraux sont ceux existant à la date d'établissement du présent document.

1

Plan Local d'Urbanisme

Buzy - Partie nord

Zonage réglementaire

Projet de P.L.U. arrêté le 18/12/2024
Enquête publique du 14/10/2026 au 13/11/2026

Zonage réglementaire

Ua - Zone urbaine du village ancien, à vocation mixte

Ub - Zone urbaine des extensions modernes, à vocation principale de logement

Uc - Zone urbaine des extensions modernes, à vocation mixte

Uj - Zone urbaine des jardins à préserver

Ui - Zone urbaine du camping

Uep - Zone urbaine à vocation d'équipements publics

AUj - Zone à urbaniser à vocation mixte

AluR - Zone à urbaniser d'extension du camping

A - Zone agricole

Ap - Zone agricole réservée aux petits bâtiments

Am - Secteur dédié à l'implantation du bâtiment du terrain de motocross

Ab - STECAL à vocation économique

Ac - STECAL du camping "Les Jardins d'Oiseau"

Aj - STECAL du restaurant de la Croix de Buzy

As - STECAL du jardin partagé de la Bourderne

N - Zone naturelle

Ner - Zone naturelle à vocation de production d'énergie renouvelable

Prescriptions

★ Bâtiment susceptible de changer de destination

✚ Croix

✚ Lavoirs / Fontaines / Abreuvoirs

☆ Points de vue

— Haie

— Recul de 6 mètres minimum mesuré à partir du talus de haut de berge des cours d'eau portés sur le cadastre

■ Emplacement réservé

■ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (SOAEP)

■ Aspect extérieur - Village ancien

■ Cours d'eau et leurs espaces rivaux incluant leur ripisylve

■ Parc et jardins publics

■ Zones humides

■ Information

■ Atlas des zones inondables : crue centennale

■ Atlas des zones inondables : crue décennale

■ Bâtiment non cadastré

■ Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre

100 50 0 100 200 300 Mètres

1 : 5 000

Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGFRS-Lambert93
Cartographie : les chiffres en noir correspondent aux coordonnées rectangulaires du Lambert C93 basées sur le système géodésique français RGF93. Les chiffres en bleu correspondent aux coordonnées métriques du Lambert 93 associées au système géodésique français RGF93.